③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SIGESS CLD — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	10 457 822	FB	FC	10 457 822
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services *	FG	669 607	FH	FI	669 607
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 127 428	FK	FL	11 127 428
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	315 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	28 094
	Autres Produits (1) (11)				FQ	7 928
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	11 478 450
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	9 516 712
	Variation de stocks (marchandises) *				FT	186 052
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *				FV	658
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	805 222
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	42 567
	Salaires et traitements *				FY	722 756
	Charges sociales (10)				FZ	139 765
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *				GA	118 930
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	15 073
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	11 547 734
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-69 283
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 229
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	2 229
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	-2 229
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	-71 513

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SIGESS CLD — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	14 446
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14 446
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	13 802
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	3 500
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	17 302
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-2 856
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 492 896
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 567 264
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-74 368

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	13 802
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	28 094
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	59
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
dotation amort exceptionnels.	3 500	
QP subvention equipement		12 405
Rembt assurance		2 040

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
SCP M&R	13 802	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

SIGESS CLD

Société à responsabilité limitée au capital de 3.500 Euros

Siège social à LE MANS (72000)
Route d'Alençon, Avenue Rhin et Danube

819 477 365 RCS LE MANS

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 26 AVRIL 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'inscrire le déficit d'un montant de 74.368 € au débit du compte « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il n'y a pas eu de dividendes distribués au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme,
Le gérant.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10-20 ans
- Installations techniques	5-10 ans
- Matériels et outillages industriels	5-10 ans
- Matériels et outillages	5-10 ans
- Matériel de transport	4-5 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SIGESS CLD

Route d'Alençon
Avenue Rhin et Danube

72000 LE MANS

Société à responsabilité limitée au capital de 3 500 euros
819 477 365 RCS LE MANS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sur l'exercice clos le 30 avril 2023

SOMMAIRE

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Comptes annuels
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

S3C AUDIT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

226 rue de l'Ecossais BP 40065
69653 VILLEFRANCHE S/S CEDEX
Tél : 04 74 66 91 29 - Fax : 04 74 66 72 13

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES sur les comptes annuels Exercice clos le 30 avril 2023

SIGESS CLD

Route d'Alençon
Avenue Rhin et Danube

72000 LE MANS
Société à responsabilité limitée de 3 500 euros
819 477 365 RCS LE MANS

Aux associés,

1. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SIGESS CLD, relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par l'expert-comptable sur la base des éléments disponibles à cette date.

2. Fondement de l'opinion :

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicable en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicable, sur la période du 1er mai 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 8239-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe des comptes annuels mentionne la méthode d'évaluation des stocks.
Nous nous sommes assurés de la correcte application de la méthode décrite, dans l'annexe des comptes annuels ainsi que de sa correcte valorisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas pu vérifier les informations relatives aux délais de règlement des fournisseurs et des clients, comme le prévoit les articles L. 441-6-1 et D 441-4 du code de commerce, ces informations n'ayant pas été indiquées dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du co-gérant et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

RAS

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre co-gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limas, le 15 février 2024
Le commissaire aux comptes
S3C AUDIT

Représenté par Mr Christian BORRIONE

BILAN ACTIF

En Euro

ACTIF	Valeurs au 30/04/23 Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	Valeurs au 30/04/22
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 455,55	1 455,55		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 715,20	3 715,20		
Fonds commercial (1)	62 324,64		62 324,64	27 324,64
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	155 455,15	110 743,58	44 711,57	50 398,50
Autres immobilisations corporelles	945 846,93	258 577,09	687 269,84	243 089,47
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	62 566,39		62 566,39	59 466,84
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**1 231 363,86**	**374 491,42**	**856 872,44**	**380 279,45**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	405 558,73		405 558,73	591 611,09
Avances et acomptes versés sur commandes	3 373,49		3 373,49	37 715,03
Créances				
Clients (3)	116 002,01		116 002,01	84 905,63
Clients douteux, litigieux (3)	110,00		110,00	434,56
Clients Factures à établir (3)	306 480,22		306 480,22	8 186,97
Autres créances (3)	74 072,83		74 072,83	216 855,22
Fournisseurs débiteurs				4 721,02
Groupe et associés (3)	463 865,90		463 865,90	557 680,89
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	236 135,25		236 135,25	536 280,85
Charges constatées d'avance (3)	68 752,17		68 752,17	69 962,51
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 674 350,60**		**1 674 350,60**	**2 108 353,77**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**2 905 714,46**	**374 491,42**	**2 531 223,04**	**2 488 633,22**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

En Euro

PASSIF	Valeurs au 30/04/23	Valeurs au 30/04/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 3 500,00)	3 500,00	3 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	350,00	350,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	68 879,34	68 879,34
Report à nouveau	-59 920,58	-185 952,94
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-74 368,36	126 032,36
SITUATION NETTE	-61 559,60	12 808,76
Subventions d'investissement	67 594,52	
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**6 034,92**	**12 808,76**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	199 614,73	300 000,00
Emprunts et dettes financières diverses (3)	75 000,00	35 000,00
Groupe et associés	621 067,14	59 654,16
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	1 160 215,04	1 577 173,40
Fournisseurs, factures non parvenues	56 364,63	42 778,98
Dettes fiscales et sociales	284 329,49	316 021,53
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	128 597,09	145 196,39
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**2 525 188,12**	**2 475 824,46**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**2 531 223,04**	**2 488 633,22**
(1) Dont à plus d'un an	*161 187,61*	*270 344,66*
(1) Dont à moins d'un an	*2 364 000,51*	*2 205 480,00*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

En Euro

	Du 01/05/22 Au 30/04/23	en % de CA	Du 01/05/21 Au 30/04/22	en % de CA	Du Au	en % de CA
CHIFFRE D'AFFAIRES	**11 127 428**	**100,00**	**17 272 566**	**100,00**		
Ventes de marchandises	10 457 822	100,00	17 194 011	100,00		
- Coût d'achat des marchandises vendues	9 702 764	92,78	15 526 491	90,30		
MARGE COMMERCIALE	**755 058**	**7,22**	**1 667 520**	**9,70**		
Production vendue (biens et services)	669 607	100,00	78 556	100,00		
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**669 607**	**100,00**	**78 556**	**100,00**		
CHIFFRE D'ACTIVITE	**11 127 428**	**1 661,79**	**17 272 566**	**21 987,69**		
- Matières premières	658	0,10	7 124	9,07		
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	**668 949**	**99,90**	**71 432**	**90,93**		
MARGE BRUTE TOTALE	**1 424 007**	**12,80**	**1 738 952**	**10,07**		
- Autres achats	77 501	0,70	78 905	0,46		
- Charges externes	727 721	6,54	626 919	3,63		
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	**618 784**	**5,56**	**1 033 128**	**5,98**		
Subventions d'exploitation	315 000	2,83				
- Impôts, taxes et versements assimilés	42 567	0,38	43 217	0,25		
- Salaires et traitements	722 756	6,50	722 095	4,18		
- Charges sociales	139 765	1,26	148 253	0,86		
- Rémunération de l'exploitant						
- Cotisations de l'exploitant						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**28 697**	**0,26**	**119 563**	**0,69**		
Reprises sur dépréciations, provisions, amorts						
+ Transferts de charges d'exploitation	28 094	0,25	17 290	0,10		
+ Autres produits d'exploitation	7 928	0,07	2 189	0,01		
- Dotations amortissements et dépréciations	118 930	1,07	65 744	0,38		
- Autres charges d'exploitation	15 073	0,14	5 136	0,03		
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-69 283**	**-0,62**	**68 163**	**0,39**		
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	2 229	0,02	43			
RESULTAT FINANCIER	**-2 229**	**-0,02**	**-43**			
RESULTAT COURANT	**-71 513**	**-0,64**	**68 119**	**0,39**		
+ Produits exceptionnels (1)	14 446	0,13	60 381	0,35		
- Charges exceptionnelles (2)	17 302	0,16	2 468	0,01		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-2 856**	**-0,03**	**57 913**	**0,34**		
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
RESULTAT EXERCICE	**-74 368**	**-0,67**	**126 032**	**0,73**		

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

En Euro

	Du 01/05/22 Au 30/04/23	en % de CA	Du 01/05/21 Au 30/04/22	en % de CA	Du Au	en % de CA
(1) dont produits cessions éléments cédés			4 167	0,02		
(2) dont valeurs comptables éléments cédés			2 468	0,01		

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10-20 ans
- Installations techniques	5-10 ans
- Matériels et outillages industriels	5-10 ans
- Matériels et outillages	5-10 ans
- Matériel de transport	4-5 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	1 456		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	31 040		35 000
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		138 214		17 241
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers		344 849		542 851
	Autres immos corporelles — Matériel de transport		39 331		
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique		17 985		832
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	540 379		560 923
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		59 467		3 100
		TOTAL	59 467		3 100
		TOTAL GENERAL	632 341		599 023

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			1 456	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			66 040	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions — Sur sol propre					
	Constructions — Sur sol d'autrui					
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				155 455	
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers				887 700	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport				39 331	
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier				18 816	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			1 101 302	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				62 566	
		TOTAL			62 566	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

TOTAL GENERAL	1 231 364

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		1 456			1 456
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 715			3 715
	TOTAL	5 171			5 171
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		87 816	22 928		110 744
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	141 741	88 879		230 620
	Matériel de transport	4 829	7 614		12 443
	Mat. bureau et informatiq., mob.	12 505	3 009		15 514
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	246 891	122 430		369 321
	TOTAL GENERAL	**252 062**	**122 430**		**374 491**

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp. Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	591 611,09	-186 052,36		405 558,73
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**591 611,09**	**-186 052,36**		**405 558,73**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	62 566		62 566
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	110	110	
	Autres créances clients	422 482	422 482	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	5 500	5 500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-684	-684	
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	7 697	7 697	
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers			
	Groupe et associés (2)	463 866	463 866	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	61 559	61 559	
	Charges constatées d'avance	68 752	68 752	
	TOTAUX	**1 091 850**	**1 029 283**	**62 566**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	68 752
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**68 752**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	306 480
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	**306 480**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	199 615	48 341	151 274	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		75 000	75 000		
Fournisseurs & comptes rattachés		1 216 580	1 216 580		
Personnel & comptes rattachés		152 421	152 421		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		111 881	101 967	9 914	
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	4 983	4 983		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	15 045	15 045		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		621 067	621 067		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		128 597	128 597		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAUX	**2 525 188**	**2 364 001**	**161 188**	

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 100 874
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 365
Dettes fiscales et sociales	231 976
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**288 341**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : SIGESS CLD — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : ROUTE L'ALENÇON AVENUE RHIN ET DANUBE 72000 LE MANS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 1 9 4 7 7 3 6 5 0 0 0 2 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/04/2023

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	1 456	AC 1 456	
		Frais de développement*	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 715	AG 3 715	
		Fonds commercial (1)	AH	62 325	AI	62 325
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	155 455	AS 110 744	44 712
		Autres immobilisations corporelles	AT	945 847	AU 258 577	687 270
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	62 566	BI	62 566
		TOTAL (II)	BJ	1 231 364	BK 374 491	856 872
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	405 559	BU	405 559
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 373	BW	3 373
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	422 592	BY	422 592
		Autres créances (3)	BZ	537 939	CA	537 939
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	236 135	CG	236 135
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	68 752	CI	68 752
		TOTAL (III)	CJ	1 674 351	CK	1 674 351
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM	-		
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	2 905 714	1A 374 491	2 531 223

Certifié conforme à l'original

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP | (3) Part à plus d'1 an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SIGESS CLD — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 500)	DA	3 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	350
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	68 879
	Report à nouveau	DH	-59 921
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-74 368
	Subventions d'investissement	DJ	67 595
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	6 035
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	199 615
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	696 067
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 216 580
	Dettes fiscales et sociales	DY	284 329
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	128 597
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 525 188
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 531 223

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 364 001
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA